

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

### « PRÉVENTION DES PERSONNES VULNÉRABLES : OÙ EN SOMMES-NOUS ? »

**Les familles précaires et les personnes sans domicile fixe  
sont les grands oubliés des politiques de prévention**

**L'absence de logement comme un critère majeur d'une situation de précarité**

L'étude, menée par l'institut BVA, permet de faire un point sur **la situation des personnes vulnérables** (personnes sans domicile fixe, familles en situation de précarité, personnes âgées, enfants et adultes en situation de handicap, jeunes en insertion, personnes en milieu carcéral, personnes migrantes et/ou d'origine étrangères), **leurs besoins et leurs priorités en matière de prévention**. Elle dresse les résultats d'une enquête menée auprès des Français et les regards croisés de 274 Directeurs d'établissements adhérents à la FEHAP et de 365 personnels soignants (infirmiers.ères et aides-soignant.e.s), adhérents de la MNH, tous professionnels de santé.

#### Mention obligatoire

Étude de la Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires (FEHAP) et la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH), réalisée par BVA

## LES ENSEIGNEMENTS CLÉS DE L'ÉTUDE

1. **Une majorité de Français estime que la situation des personnes sans domicile fixe, des familles en situation de précarité et des personnes âgées s'est dégradée depuis 3 ans.**

**55 % des Français interrogés estiment que la situation s'est dégradée depuis 3 ans** pour les personnes SDF, les familles en situation de précarité (51 %) et les personnes âgées (51 %). Leur opinion est plus clivée pour les autres populations vulnérables, comme les personnes handicapées pour lesquelles 50 % des Français estiment que la situation n'a pas évolué ; 25 % qu'elle s'est améliorée et 25 % dégradée.

*Les adhérents de la FEHAP se distinguent des Français, en particulier concernant les personnes handicapées car 10 % seulement d'entre eux estiment que la situation des personnes handicapées s'est dégradée.*

2. **Près de 60 % des Français interrogés considèrent l'absence de logement comme un critère majeur d'une situation de précarité, bien avant la difficulté d'accès à l'emploi.**

Retenu comme premier ou second critère par 58 % des Français, **l'absence de logement est la caractéristique majeure d'une situation de précarité**, sachant que le critère du mal logement est positionné en 4e position.

*Les critères de précarité priorisés par les professionnels de santé sont proches de ceux des Français, avec une attention toutefois plus marquée à l'absence de logement et aux difficultés d'accès aux soins (en particulier, pour les adhérents de la MNH).*

**3. Près de 70% des Français estiment que les dispositifs de prévention des personnes en situation de vulnérabilité sont insuffisants contre près de 80 % pour les professionnels du secteur privé solidaire et les professionnels de santé.**

Plus de deux tiers des Français (67 %) estiment que les dispositifs de prévention de la santé concernant les personnes en situation de vulnérabilité ne sont pas vraiment suffisants (55 %), voire pas du tout (12 %). Pour le dernier tiers, ils sont généralement « plutôt » suffisants (28 %).

*Cette opinion sur l'insuffisance des dispositifs de prévention de la santé est encore plus marquée chez les professionnels de santé car partagée par près de 80 % des adhérents de la FEHAP et 75 % des adhérents de la MNH.*

**4. 80 % des Français considèrent que les actions et moyens de prévention de la santé destinés aux personnes sans domicile fixe sont inadaptés. Ce chiffre atteint 70 % pour les familles en situation de précarité.**

L'opinion des Français sur l'(in)adaptation des moyens et des actions de prévention en matière de santé est sévère. Le constat d'inadaptation est marqué pour les personnes SDF (près de 80 % des Français) et les familles en situation de précarité (près de 70 %). Il est aussi majoritaire (près de 60 % des Français) pour les autres populations vulnérables (personnes handicapées, âgées, migrantes et/ou d'origine étrangère, et jeunes en insertion), hormis pour les personnes en milieu carcéral.

*L'inadaptation est relevée, et souvent plus marquée, chez les professionnels de santé pour les SDF, les familles, les jeunes en insertion, les personnes migrantes ou celles en milieu carcéral. L'opinion des adhérents de la FEHAP se distingue pour les personnes âgées ou handicapées, avec une appréciation plus favorable des actions et moyens de prévention de la santé.*

## FOCUS SUR LES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE ET LES FAMILLES PRÉCAIRES

**8 Français sur 10 estiment que les personnes sans domicile fixe ne sont pas suffisamment prises en compte par les pouvoirs publics dans le contexte de crise sanitaire, opinion proche de celle des professionnels de santé**

Une écrasante majorité de Français, 80 %, estime que **la situation des sans domicile fixe n'est pas suffisamment prise en compte** par les pouvoirs publics dans le contexte actuel de la crise sanitaire. Cette situation est également exprimée par près de 60 % des personnes interrogées en ce qui concerne **les familles en situation de précarité (58 %), les personnes âgées (58 %) ou les personnes en situation de handicap (57 %)**.

*L'avis des adhérents de la FEHAP se distingue de celui des Français, notamment par une appréciation majoritairement positive sur la prise en compte des personnes en situation de handicap (65 %) ou âgées (61%).*

**Pour les professionnels de santé : « Trop d'organismes différents. Il faut regrouper les interlocuteurs pour une prise en charge globale. Écouter les besoins réels. Développer la proximité. Dégager du temps. Recentrer les moyens financiers. »**

### CONCERNANT LES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE

- 55 % des Français estiment que la situation des personnes sans domicile fixe s'est dégradée depuis 3 ans
- 78 % des Français estiment que les actions et moyens de prévention de la santé des personnes sans domicile fixe ne sont pas adaptés
- 80 % des Français estiment que la situation des personnes sans domicile fixe n'est pas suffisamment prise en compte par les pouvoirs publics dans le cadre de la crise sanitaire

### FAMILLE EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

- 51% des Français estiment que la situation des familles en situation de précarité s'est dégradée depuis 3 ans
- 67% des Français estiment que les actions et moyens de prévention de la santé des familles en situation de précarité ne sont pas adaptés
- 58% des Français estiment que la situation des familles en situation de précarité n'est pas suffisamment prise en compte par les pouvoirs publics dans le cadre de la crise sanitaire

## LE POINT DE VUE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

### 1. Pour les professionnels, le premier obstacle au succès des actions de prévention de la santé est leur méconnaissance par les personnes vulnérables.

Questionnés sur les obstacles au succès des actions de prévention de la santé, les professionnels de santé s'accordent en premier facteur, sur **la méconnaissance des actions par les personnes vulnérables** (plus de 80 % des adhérents de la FEHAP et plus de 70 % des adhérents de la MNH).

De leur point de vue, la perception peu bénéfique de ces actions par les personnes vulnérables constitue le second obstacle (environ 50 % des professionnels), à relier au manque d'intérêt pour ces actions, relevé en particulier par 50 % des adhérents de la FEHAP.

Le frein lié au « reste à charge » est mis en avant par près de 40 % des professionnels de santé.

**Pour les professionnels de santé :** « *Des professionnels formés et attentifs aux besoins réels des usagers en difficulté sociale. Des lieux publics faciles d'accès, accueillants où les personnes peuvent parler, échanger, communiquer sur leur vécu. Un accompagnement humain avec des personnes disponibles et compréhensives.* »

**Pour les professionnels de santé :** « *Commencer les actions de prévention dès l'école maternelle jusqu'au monde du travail, puis plus d'actions de prévention de la part de la médecine du travail.* »

### 2. Les professionnels de santé s'accordent sur 2 facteurs-clés de réussite d'une action de prévention de la santé : adaptation aux besoins et attentes des publics visés et accessibilité

Les professionnels de santé s'accordent totalement sur les 2 premiers facteurs de réussite : **l'adaptation aux besoins/attentes des publics visés** (environ 70 %) et **l'accessibilité de l'action de prévention** (50 %). Viennent ensuite la gratuité, les bénéfices visibles et rapides, ainsi que la communication sur l'action de prévention.

**Pour les professionnels de santé :** « *Débloquer des moyens spécifiques pour des actions conduites sur les lieux de soins de ces publics et rémunérer correctement les professionnels de santé qui se mobilisent pour ses actions. Que ce soit au sein des établissements sanitaires mais surtout en médecine de ville qui pourrait être l'acteur-clé de la prévention.* »

## MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

- **Triple enquête réalisée auprès :**
  - Échantillon de Français interrogé par Internet du 30 octobre au 3 novembre 2020
  - Échantillon de 274 Directeurs d'établissements adhérents à la FEHAP interrogés par Internet du 4 au 14 janvier 2021
  - Échantillon de 365 personnels soignants (infirmiers.ères et aides-soignant.e.s), adhérents de la MNH, interrogés par Internet du 4 au 14 janvier 2021
- **Échantillon :**
  - Grand Public :** Échantillon de 801 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. *La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, CSP, catégorie d'agglomération et région.*

## A PROPOS DE LA FEHAP

La FEHAP, fédération de référence du secteur privé solidaire en Santé, rassemble plus de 4 800 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, œuvrant au sein de plus de 1 500 organismes gestionnaires. Leurs 280 000 professionnels représentent près de 12% des emplois salariés de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Ensemble, ils garantissent chaque année à plus de 2,5 millions de personnes un égal accès aux soins et à l'accompagnement, quel que soit l'âge, le handicap, la pathologie ou la situation sociale.



Le secteur privé solidaire en Santé, c'est :

1,3M  de personnes hospitalisées	43,3%  de l'offre nationale d'hospitalisation à domicile	21%  des hospitalisations dans un établissement SSR
138 000  personnes âgées accueillies et accompagnées	11 000  adultes en difficulté sociale accueillies et accompagnés	20%  de l'offre nationale pour les personnes âgées
80 000  adultes en enfants en situation de handicap accueillis et accompagnés	35%  de l'offre nationale de dialyse	17%  de l'offre nationale pour personnes en situation de handicap

## A PROPOS DE LA MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS (MNH)

La **Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH)** est née le 1er février 1960 de la volonté des hospitaliers de couvrir solidairement leurs besoins de protection en santé. La MNH est la **seule mutuelle affinitaire du monde de la santé et du social, spécialiste de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance des hospitaliers.**

La mutuelle a construit son action sur l'efficacité et la détermination à **défendre, sans compromis, le pouvoir d'achat et le bien-être des hospitaliers.** Elle agit pour **améliorer les conditions et les parcours de vie de ses adhérents**, en protégeant l'enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées.

En 2013, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers a engagé une transformation unique dans le secteur des mutuelles et a créé, en 2018, **nehs, pour nouvelle entreprise humaine en santé** qui développe **une offre globale de services totalement dédiée au monde de la santé.**

**La Mutuelle Nationale des Hospitaliers compte près d'1 million d'adhérents.**

Suivez l'actualité de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers sur [www.mnh.fr](http://www.mnh.fr) et sur les réseaux sociaux.

## A PROPOS DE BVA

**BVA est un cabinet d'études d'opinion et de conseil** reconnu comme l'un des cabinets d'études de marché les plus innovants dans son secteur. Spécialisée dans le **marketing comportemental**, BVA combine la science des données et les sciences sociales pour rendre les données inspirantes et leur donner vie.

BVA est également **membre du Worldwide Independent Network of Market Research (WIN)**, un réseau mondial regroupant certains des principaux acteurs du secteur des études de marché et des sondages, avec plus de 40 membres.

## CONTACTS MÉDIAS

### **FEHAP :**

Maryse de Wever - Directrice de la communication et des relations institutionnelles -  
maryse.dewever@fehapa.fr - 06 77 20 93 81 - 01 53 98 95 30

Armand Suicmez - Responsable Relations influenceurs - [armand.suicmez@fehapa.fr](mailto:armand.suicmez@fehapa.fr) - 01 53 98 95 44

**MNH :** Jérôme Aubé – 06 29 82 76 55 – [presse@groupe-nehs.com](mailto:presse@groupe-nehs.com)

**BVA :** Virginie Louise – 01 71 16 87 54 – [virginie.louise@bva-group.com](mailto:virginie.louise@bva-group.com)